

TERMES ET CONDITIONS DU CONCOURS COSPLAY GOT PARIS

Le but de ce document est d'établir la base du concours Cosplay GOT PARIS qui est promu et réalisé dans le cadre de l'exposition Game of Thrones: The Touring Exhibition à Paris.

1) SOCIETE ORGANISANT LA PROMOTION.

Encore Productions, 6 rue du Mont Thabor, 75001 Paris – RCS Paris B 341 554 269

2) PORTÉE DU TERRITOIRE.

Le concours Cosplay GOT PARIS aura lieu le samedi 21 juillet à l'exposition Game of Thrones: The Touring Exhibition, située à Paris Expo / Porte de Versailles, Pavillon 2.1, Place de la Porte de Versailles, 75015 Paris, selon les conditions établies dans les présentes règles de participation.

3) FORME DE PARTICIPATION.

Les personnes qui souhaitent participer au concours Cosplay GOT PARIS doivent se présenter à l'exposition le samedi 21 juillet 2018 entre 14h00 et 16h00, costumées en personnage de la série HBO "Game of Thrones". Toutes les personnes habillées, comme leur personnage préféré de la série bénéficieront d'une entrée gratuite à l'exposition le 21 juillet 2018. Les participants doivent se présenter à leur arrivée à la borne d'accueil pour s'inscrire au concours en remplissant un bulletin de participation. Toutes les personnes inscrites au concours seront jugées à 40% sur leur authenticité et à 60% sur leur créativité par un jury de 3 personnes.

Seules les personnes âgées de plus de 18 ans peuvent participer à ce concours.

Les employés et les consultants d'Encore Productions, de Home Box Office, Inc. GES Events et de leurs sociétés affiliées, filiales, divisions et agences de publicité et de promotion, ainsi que leurs dirigeants, administrateurs et agents respectifs (collectivement, les «entités du concours») et la famille immédiate, les membres et les personnes vivant dans le même ménage que chacun d'entre eux, ne sont pas admissibles à participer ou à gagner le concours.

4) PÉRIODE PROMOTIONNELLE.

Les participants ne peuvent s'inscrire que sur place de 14h00 à 16h00 le 21 juillet.

5) SÉLECTION DU GAGNANT.

Le samedi 21 juillet à partir de 16h, le jury choisira les 5 finalistes du concours Cosplay. La décision du panel sera irrévocable.

6) COMMUNICATION DES GAGNANTS.

Le samedi 21 juillet 2018 à 16h20, le jury annoncera les 5 finalistes et à 16h30 le gagnant du Meilleur Cosplay. Les participants devront être présents dans le hall d'accueil de l'exposition entre 16h15 et 16h40 pour l'annonce des finalistes et du gagnant du Meilleur Cosplay.

7) PRIX.

Les finalistes et le gagnant du Concours recevront comme prix un lot officiel Game of Thrones incluant une sélection de DVD GOT et des cartes-cadeaux pour la boutique de l'exposition Game of Thrones: The Touring Exhibition.

8) PARTICIPATION SUR PLACE.

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant du concours s'il y a une indication d'inconduite, de comportement inapproprié, de fraude ou d'actes inappropriés avant ou pendant la présence du participant sur place.

De même, l'organisation se réserve le droit de retirer la participation de tout participant en cas d'utilisation de moyens frauduleux pour participer à ce concours (y compris, mais sans s'y limiter, en cas de fausse identité, faux âge, fausse adresse, ...). La société organisatrice se réserve le droit de demander tous documents officiels pour prouver l'identité des participants ayant remporté le concours.

9) DONNÉES PERSONNELLES.

Conformément aux dispositions de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), Encore Productions ayant son siège social au 6 rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, vous informe que vous consentez expressément à ce que les données personnelles que vous nous fournissez, en relation avec le Concours, soient intégrées dans un fichier appartenant à cette société dans le but d'effectuer: a) votre participation à la promotion, b) la gestion et la livraison du prix, dans le cas où il vous est attribué, c) le respect de toute taxe ou d'autres obligations qui peuvent s'appliquer à la promotion. Les participants à cette promotion s'engagent à obtenir le consentement des tiers dont les données personnelles peuvent être fournies directement par eux à Encore Productions pour prouver le respect des exigences de la promotion. Le fait de participer à la promotion équivaudra à donner le consentement exprès des participants et leur respect de la base de la promotion. De même, nous vous informons que vous êtes en mesure d'exercer vos droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition par communication écrite à Encore Productions. ou en envoyant votre demande à l'adresse suivante : encoreprod@encoreprod.fr.

10) RESTRICTIONS.

Encore Productions se réserve le droit de modifier les conditions du concours à tout moment, y compris sa possible annulation avant la date limite, à condition qu'il y ait un motif valable, et s'engage à communiquer, avec un préavis suffisant, les nouvelles conditions de promotion ou d'annulation définitive le cas échéant.

11) UTILISATION DU NOM ET DE L'IMAGE DU GAGNANT.

Les participants consentent expressément à l'utilisation, la publication et la reproduction à travers le monde, dans le cadre de leur participation à cette promotion, de leur image, nom et prénoms dans tout type de publicité, promotion, publication, par tout moyen, y

compris Internet, à des fins commerciales ou informatives à condition qu'elles se rapportent à cette promotion, sans aucune obligation de paiement par Encore Productions.

12) ACCEPTATION DES CONDITIONS.

La participation à ce concours implique l'acceptation de ces règles. En participant à ce concours, les participants acceptent de dégager les entités du concours et leurs agents respectifs de toute réclamation, demande, dommage, perte, responsabilité, coûts ou dépenses causés par, découlant ou liés à leur participation au concours et / ou leur participation à toute activité liée au prix (y compris, sans s'y limiter, toute perte de biens, dommages, blessures corporelles ou décès causés à toute personne).

13) LÉGISLATION APPLICABLE.

Cette promotion sera régie par la législation en vigueur en France.

Toute question, commentaire ou réclamation concernant le concours doit être adressé à la Société Organisatrice à encoreprod@encoreprod.fr.